

Logements étudiants

De nombreux jeunes ne disposent pas d'un revenu (personnel ou parental) suffisant pour louer une chambre dans une résidence et sont à la recherche de solution plus avantageuses.

En effet, les loyers mensuels bruts pour une chambre individuelle dans une résidence pour étudiants présentent des différences marquées entre les différents sites universitaires suisses, le loyer moyen s'élevant à 551 francs, oscillant entre moins de 464 francs (premier quartile), ce qui peut être considéré comme un loyer bien inférieur à ceux du marché, à plus de 620 francs (troisième quartile), loyer qui correspond plutôt à celui du marché. Ainsi, des collectifs à but non lucratif mettent provisoirement à disposition des jeunes en formation et des jeunes adultes désargentés des logements temporaires vides. Ils concluent un contrat de prêt d'usage avec des propriétaires immobiliers (durée, conditions, etc.), généralement des communes et se chargent de gérer ces bâtiments. Il s'agit d'une transaction gagnant-gagnant, puisque cette formule permet de loger des jeunes et moins jeunes désargentés, qu'elle garantit l'entretien du bâtiment et évite ainsi au propriétaire de donner l'image d'un bâtiment à l'abandon ou de mettre en place des mesures coûteuses (surveillance, murage).

Il est dès lors essentiel de promouvoir l'offre de logements étudiants en mains publics, afin d'assurer à chaque étudiant qui en a besoin un logement adapté à ses moyens. On pourrait imaginer qu'ils se voient remettre une attestation qu'ils fournissent à leur bailleur indiquant que l'Etat se porte garant jusqu'à concurrence de la caution exigée par le propriétaire. Enfin, il convient de réaliser des logements étudiants à proximité des sites universitaires et des hautes écoles.